

# la Feuille de Route n° 31

Avril 2004

Éditée par l'Association Maréchal Suchet, armée des Alpes

4 rue Tranieux 69003 Lyon

(Les anciens numéros sont disponibles contre 75 centimes à l'adresse ci-dessus)

<http://marechalsuchet.free.fr>

Dépôt aux Archives Départementales de l'Ain, R.H.L.63

\*\*\*\*\*

**LE GENERAL Alexis DUMUY**

par

Jérôme CROYET,

Archiviste aux Archives Départementales de l'Ain, Historien.

*Le Lieutenant Général  
Comte du Muy  
Fait à Paris*

Le général Alexis Dumuy est un de ces très nombreux inconnus étoilés du panthéon militaire français de la Révolution et de l'Empire.

Jean Baptiste Louis Philippe de Félix d'Ollières de Ste Maime, comte du Muy est né le 25 décembre 1751 à Ollières dans le Var. Il entre dans les Chevaux-légers de la Maison du Roi en 1766 comme sous lieutenant suruméraire. Il passe à Mestre de camp cavalerie le 16 juillet 1769. Il passe capitaine le 19 juin 1771. Il devient officier au régiment de Soissonnais infanterie le 29 juin 1775. Il est officier dans la compagnie des grenadiers du 1<sup>er</sup> bataillon de Barrois Infanterie, futur 91<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Ligne, en 1776. Il obtient une pension viagère de 4760 livres le 1<sup>er</sup> avril 1779. Il fait la guerre d'indépendance Américaine sous Rochambeau à partir de 1780. Il combat à Yorktown. Il obtient une nouvelle pension viagère de 3000 livres le 13 avril 1783. Il prend le titre de comte de Muy le 22 mai 1784. Maréchal de camp en 1788. Commandant en chef en Bretagne le 19 février 1791. Il est chargé d'organiser l'armée du Midi le 7 mars 1792. Lors de cette mission, il rencontre pour la première fois le futur général Micas. Lieutenant général, il est chargé de ramener le régiment d'Ernest en Suisse, mais pendant son absence il est destitué par les représentants du peuple à l'armée des Alpes. Il faut une décision de l'Assemblée Législative pour annuler cette destitution. En septembre 1792, il est chargé du licenciement des régiments suisses de Vigier et de Steiger. Il sert à l'armée des Alpes, comme commandant dans le département du MontBlanc et l'avant garde de l'armée dans la Tarentaise. Les dissensions qui règnent entre lui et certains députés comme Chabot, lui valent d'être écarté de la liste des personnes susceptibles de devenir ministre de la Guerre. Accusé d'avoir fomenté la guerre civil dans le Comtat, il doit écrire au président de la Convention le 10 octobre pour se disculper. Lors de la crise fédéraliste lyonnaise, il commande les troupes de la Convention au siège de Lyon le 19 août 1793 mais est suspendu et arrêté comme suspect par ordre du Comité de Salut Public le jour même. Il est autorisé à prendre sa retraite le 26 janvier 1795. Réintégré, le 15 mars 1795, le Directoire fait appel à ses connaissances pour organiser l'expédition des Indes Orientales à Brest le 11 avril. Nommé inspecteur général de l'infanterie à l'armée de Sambre et Meuse le 4 avril 1796, il retrouve Micas, devenu général de division. Nommé à l'armée du Nord le 12 avril 1796, il commande l'aile droite de l'armée de Sambre et Meuse, mais il est dénoncé pour concussion, par le commissaire des guerres Alexandre, le 16 octobre. Traduit devant le conseil de guerre à Dusseldorf, il est acquitté à l'unanimité le 2 janvier 1797. Assez bien considéré par Bonaparte pour participer à la campagne d'Egypte, il est embarqué sur *Le Guerrier*, le 19 mai 1798. Il est chargé d'organiser le bataillon maltais à Alexandrie en juillet 1798 puis la légion nautique en novembre. Il est fait prisonnier par les Anglais lors de la traversée retour et est débarqué en France le 20 juin 1800. Il est nommé au commandement de la 21<sup>e</sup> division militaire de Poitiers en octobre. En 1801, il est nommé à Bourges. Servant à la Grande Armée en 1806, il est nommé gouverneur général de Silésie. Durant la campagne de 1807, il se signale devant Brelau le 13 mai. De retour en France, il prend le commandement de la 8<sup>e</sup> division militaire le 4 avril 1809. Là, il fait connaissance avec le général Micas et les relations professionnelles entre les deux généraux deviennent des relations amicales. Les relations entre Dumuy et Micas ne sont pas seulement militaires et professionnelles mais aussi amicales et financières. L'un servant de mandataire pour l'autre et réciproquement. Dumuy est fait baron d'Empire le 30 août 1811. Homme important dans le Midi, il est proche de la princesse Pauline : *«la princesse Pauline est toujours malade et ne partira que dans quelques jours»*<sup>1</sup>. Il est admis à la retraite en 1814. Malgré le changement de régime, Dumuy, fidèle en amitié mais reste homme de cœur. Le 8 novembre 1814, de Marseille, le général Dumuy demande à Micas d'intervenir en sa faveur pour le compte de son ancien cuisinier, créancier d'une dette de 379 livres sur un capitaine des vétérans, pour qu'il place *«ses capitaux chez vous plutôt que chez un officier de vétérans»*<sup>2</sup>, d'autant plus qu'il pense la dette est véreuse. Autorisé par Louis XVIII, Dumuy décide, le 19 décembre 1814, de partir en congé pour deux mois à Paris. Il prévient son ami le général Micas et lui demande s'il a des commissions. C'est sans se douter que les bontés de Louis XVIII visent à le mettre à la retraite. En effet, le 1<sup>er</sup> février 1815, de Paris, Dumuy écrit à Micas : *«vous avez donc eu le même sort que moi, mon cher général. Nous voilà tous les deux sous la remise ; et tout cela parce que nous avons soixante ans. C'est un vilain défaut d'être vieux, car*

<sup>1</sup> Lettre du général Dumuy au général Micas, 27 novembre. Collection de l'auteur.

<sup>2</sup> Lettre du général Dumuy au général Micas, 8 novembre 1814. Collection de l'auteur.

on ne peut pas sen corriger. Il faut prendre son parti et nous retirer de la carrière, puisqu'on nous met au nombre des athlètes impuissants. Il nous reste celle de la philosophie où les plus vieux sont les plus forts et les plus habiles »<sup>3</sup>. Attaché au Midi, Dumuy projette d'y revenir rapidement pour y vivre. Pour cela il possède des terres et une maison, La Renarde, sur la route de Toulon, où il invite Micas, demeurant non loin, à y venir souvent. Blessé gravement par une chute de cheval, il ne prend pas part aux Cents Jours mais commande la 18<sup>e</sup> compagnie de volontaire royaux en mars 1815, il se remet en activité Louis XVIII revenu : « depuis le 1<sup>er</sup> août je ne fais autre chose que d'être en voiture et de courir les grands chemins et les rues de Paris. Vous voyez que c'est assez bien réparer les trois mois que j'ai passé dans ma chambre »<sup>4</sup>. Fidèle au "roi poire", ce dernier le nomme membre du tribunal jugeant le maréchal Ney où il le condamne à mort. Nommé pair de France le 17 août 1815, il est élu sans volonté de le faire à la chambre des communes par la Provence. Lucidement, il commente cette élection : « tout le mérite que j'ai à cela, c'est de payer un peu plus d'imposition que les autres »<sup>5</sup>. Thibaudeau se montre très hostile envers Dumuy. Jaloux, envieux ou tout simplement médisant, il juge très mal le compagnon de Richambeau : "homme honorable mais de peu de moyens, il ne manquait pas d'une certaine ambition...il avait toujours servi sans avoir fait la guerre. Sans opinions politiques, il s'accommodait très bien avec le gouvernement quel qu'il fût, et lui restait fidèle jusqu'au dernier moment". Nommé pair de France, Dumuy ne s'attendait pas à cela : « autant je m'attendais peu à la dignité de pair, autant cette grâce m'a pénétré de reconnaissance pour sa Majesté, qui a daigné ne pas oublier le doyen des généraux »<sup>6</sup>. Homme du "nouvel Ancien-Régime", il n'oublie ses compagnons d'armes et profite de sa présence à Paris pour s'occuper du solde de pension de retraite de son ami Micas, sans réel espoir : « vous concevez que dans l'état d'épuisement où sont nos finances, il n'est pas aisé au Roi d'augmenter les pensions »<sup>7</sup> malgré une visite au ministère des Finances. Toutefois il se montre positif envers son ami et lui renvoi l'image de l'espoir d'une non-diminution des pensions de retraite. Afin d'aider Micas, Dumuy intervient, en février 1816, sur sa demande auprès du comte de Gouvion St Cyr, frère du maréchal. Nommé comte le 31 juillet 1817, il décède le 3 juin 1820 à Paris.

### LA LOIRE : UNE CONSCRIPTION DIFFICILE

grogardsduforez.monsite.wanadoo.fr

La Loire fait partie sous l'Empire des départements où le recrutement militaire est particulièrement difficile or la proportion de jeunes hommes se présentant devant les conseils de révision est forte - de l'ordre de 90% - mais c'est la désertion qui est forte, très souvent dès le départ des jeunes conscrits vers les dépôts, la "désertion en route". En 1807, lorsque le gén. Lacué présente son "compte général de la conscription", la Loire n'est que 86<sup>e</sup> sur 107 "dans l'ordre de la célérité"... L'attitude des Foréziens les rapproche de leurs homologues de certains départements du Massif Central, Cantal, Puy-de-Dôme etc.

D'ailleurs, cette insoumission touche particulièrement, dans la Loire, les zones montagneuses : Pilat, Monts du Lyonnais, Monts du Forez.

Le pouvoir central multiplie les moyens coercitifs : garnisaires chez les familles d'insoumis ou passages de colonnes mobiles à la triste réputation permettent un retour de beaucoup d'hommes dans le rang mais à quel prix ! Saisies, violences et autres excès ruinent très certainement l'image du régime napoléonien dans des communautés villageoises traumatisées.

En ce qui concerne les unités d'incorporation, les Foréziens intègrent très largement l'infanterie, souvent l'infanterie légère, préfigurant leurs homologues de 1914-18 fréquemment affectés aux chasseurs. A cela une raison simple : la petite taille. D'ailleurs, les officiers présents au conseil de recrutement étaient généralement issus du 4<sup>e</sup>me léger : le capitaine Roch, par exemple, en 1809 à Montbrison.

#### Quand le conscrit devient grognard

Lorsque 360 conscrits de 1809 sont recrutés au sein du 1<sup>er</sup> léger, on constate que plus de 45% d'entre-eux ont déserté en quelques mois, 20% ont péri sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux infestés de gangrène et infectés par le typhus. Comparativement, parmi leurs 179 homologues bas-alpins incorporés à la même époque, la moitié périt alors que beaucoup moins désertent : les foréziens choisiraient-ils leur peau plutôt que leur drapeau ? Parmi ceux qui ne désertèrent pas, 70 conscrits foréziens moururent au 1<sup>er</sup> léger : trois par exemple au siège de Tarragone en 1811 : un par éclat de bombe le 30 mai, un autre le 8 juin, le dernier le 28 juin lors de l'assaut nocturne qui emporte la forteresse.

Autre exemple, celui du 12<sup>e</sup>me de ligne auquel 130 jeunes de la région stéphanoise sont intégrés le 2 avril 1809 : en ce seul mois printanier, 44 désertent ! Pourtant, le 6 juillet suivant à Wagram, cinq conscrits de la Loire tombent dans les rangs du 12<sup>e</sup>me de ligne; sur sept blessés, un meurt le 17 septembre à Vienne. Au total, cinq conscrits foréziens meurent à l'hôpital de Vienne d'août à septembre.

Des 130 conscrits de la classe 1810 partis en avril 1809 au 12<sup>e</sup>me de ligne, 20 à 40% peuvent être considérés comme morts trois ans plus tard. Heureusement, beaucoup survécurent tels le Stéphanois Barthélemy Drillon, en Hollande en 1813, caporal le 6 avril et sergent le 26 ! Voltigeur au 1<sup>er</sup> bataillon le 1<sup>er</sup> mai 1815, il est licencié le 26 septembre suivant.

### Notice nécrologique

Monsieur Pierre Cuvet, ami de l'Association Maréchal Suchet, armée des Alpes, collaborateur de la Feuille de Route et passionné de l'Empire, est décédé le dimanche 8 février 2004. Son article sur le général Dupas est le dernier qu'il ait écrit. La Feuille de Route lui rend hommage et présente à sa famille ses sincères condoléances.

<sup>3</sup> Lettre du général Dumuy au général Micas, 1<sup>er</sup> février 1815. Collection de l'auteur.

<sup>4</sup> Lettre du général Dumuy au général Micas, 20 septembre 1815. Collection de l'auteur.

<sup>5</sup> Lettre du général Dumuy au général Micas, 20 septembre 1815. Collection de l'auteur.

<sup>6</sup> Lettre du général Dumuy au général Micas, 20 septembre 1815. Collection de l'auteur.

<sup>7</sup> Lettre du général Dumuy au général Micas, 20 septembre 1815. Collection de l'auteur.

## LE CAPITAINE JACQUES GERBE

1760-1821

par  
Jeannine GERBE  
Charolles (71)

Jacques Gerbe est né à Bourg (-en-Bresse), le 24 septembre 1760 où son père, Jean-Claude, est journalier, sans doute tailleur de pierre. Les Gerbe (dit Montjuly) viennent de Tossiat, village situé à six kilomètres de Bourg, où ils sont laboureurs-vignerons dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Lorsque Jean-Claude Gerbe décède en 1778 il laisse une veuve et cinq enfants : Jacques, l'aîné, et quatre filles dont une seule, Agathe, parviendra à l'âge adulte. L'année suivante, Jacques part à Paris et ne reviendra à Bourg que 36 ans plus tard. Son destin est tracé : il sera militaire. Pourquoi cette orientation ? Contrainte familiale, difficultés économiques, enrôlement forcé ? Nous ne le savons pas. Nous ne savons pas non plus quel rôle a pu jouer dans cette décision la famille Armand, originaire de St Martin du Mont et avec laquelle la famille Gerbe semble avoir eu des liens particuliers et dont un des membres sera Baron d'Empire. En revanche les états de service de Jacques Gerbe nous sont parfaitement connus :

- 6 novembre 1791 au 6 octobre 1789, il sert dans deux régiments royaux : 45<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Ligne puis 2<sup>e</sup> de chasseurs à cheval.

- 7 octobre 1789, il déserte et est enrôlé comme caporal dans la Garde nationale soldée de Paris, section des Feuillants<sup>8</sup>. En 1791, il est tambour-major au bataillon de Paris : il mesure 5 pieds 5 pouces et son surnom est "Marche à terre".

- jusqu'en l'an IX, il fait les campagnes révolutionnaires dans l'armée du Nord. Il se trouve tour à tour sous les ordres des généraux Lameth, Dumouriez, Pichegru, Delmasse, Dampierre, Houchard, Dandels... Il participe aux batailles ou siège de : Maulves, "à la mémorable journée du 20 septembre (1792) au camp de la Lune"<sup>9</sup>, Jemmappes, Neerwinden, Hondschote, Menin, Bois le Duc... En Flandres, en Belgique et aux Pays-Bas. A partir du 12 septembre 1793, il est canonnier.

Durant cette période, il a toujours "fait preuve du plus pur républicanisme" et "a maintenu avec zèle l'ordre et la discipline dans la compagnie dont le commandement lui était confié".



Boutons de garde-côtes  
Fallou, le bouton uniforme français

- une petite parenthèse dans sa vie se situe en l'an X, année où il se marie, à Groede, aux Pays-Bas. Groede est une bourgade de la province de Zeeland, protégée de la mer par une longue digue de terre ; elle est située à 45 kilomètres au nord de Bruges et à 5 kilomètres du petit port de Breskens qui commande, avec Vlissingen, l'entrée de l'Escaut occidental reliant Anvers à la mer. Les armées de la République Française ont annexé la région qui est devenue le département du Schelde (Escaut) puis de la Flandre Maritime, dont le chef-lieu est Middleburg et qui dépend de la région militaire de Bruges. A Groede, quelques compagnies de canonniers garde-côtes tiennent garnison, dont la 1<sup>ère</sup>, commandée par le capitaine Gerbe.

Il a sous ses ordres deux jeunes lieutenants qui sont enfants du pays. Leur père, Jean-Jacques Bourdeau, est pasteur à l'église wallonne et descendant d'émigrés protestants français réfugiés aux Pays-Bas en 1686, suite à la Révocation de l'Edit de Nantes. Leur sœur, Aleyda-Johanna a 25 ans, elle épouse Jacques Gerbe le 18 vendémiaire an X ; il a 41 ans. A cette époque, un certain nombre de compagnies de canonniers garde-côtes sont dissoutes. Le 21 thermidor an X, il est alors donné congé au citoyen Jacques Gerbe "pour se retirer dans ses foyers où il touchera son traitement d'activité jusqu'au 1<sup>er</sup> vendémiaire prochain".

- la réorganisation des compagnies de canonniers garde-côtes détermine son affectation dans le Morbihan, de l'an XI à 1814. Il est capitaine de la 50<sup>e</sup> compagnie et commandant d'artillerie du 2<sup>e</sup> arrondissement des côtes de l'ouest à Lorient, en garnison à Ploemeur, dans la banlieue de Lorient. C'est là que naîtront ses deux enfants. C'est là aussi que, le 20 septembre 1806, le capitaine est l'auteur d'une action d'éclat. "Il fut averti à dix heures du matin... que l'ennemi au nombre d'un vaisseau et une frégate, ayant mis neuf péniches à la mer appuyaient une forte chasse à un convoi français... Le capitaine Gerbe monta aussitôt à cheval et fut reconnaître les positions de l'ennemi ; étant arrivé sur une éminence entre le Pouldu et Ploemeur s'aperçut que le convoi longeait toujours la terre et que l'ennemi le poursuivant toujours le gagnait de vitesse ; le capitaine Gerbe rétrograde et ordonna aux grenadiers une contre marche et de se porter promptement au fort du Tallu, lieu où le convoi devait nécessairement se mettre sous sa protection... Alors le capitaine Gerbe commença le feu et pointa lui-même les pièces qui au troisième coup en coula une, au cinquième une seconde, une troisième coula en exécutant retraite à la pointe de Groix". Entre 40 et 50 Anglais périrent dans cette attaque.

- arrive donc 1814. Napoléon est à l'île d'Elbe, Louis XVIII de retour depuis avril. Jacques Gerbe, lui, a 54 ans ; il est proposé pour la retraite par les motifs "d'ancienneté de services et ulcères aux jambes par suite de fractures compliquées produites par des éclats de bombes... Ne peut voyager qu'à cheval même pour les courses les moins longues". Jusqu'au 5



Cachet de la 1<sup>ère</sup> compagnie  
des garde-côtes  
de Flandres Maritimes

<sup>8</sup> Cet désertion et cet enrôlement dans un des premiers organes révolutionnaires peuvent marquer l'opinion favorable et patriotique de Jacques Gerbe face aux événements en cours.

<sup>9</sup> Il s'agit de Valmy.

juillet 1815, nous ne savons pas ce qu'il est advenu de lui<sup>10</sup>. Ce jour-là, il est à Paris avec l'armée de Réserve et il reçoit l'ordre de rassembler "demain matin tous messieurs les officiers, sous-officiers et canonniers faisant partie des canonniers retraités ; de la caserne de Babilone il partira à neuf heures précises du matin pour se rendre à Vincennes avec tout son dépôt". Le 30 juin, les armées anglaises et prussiennes sont sous les murs de la capitale. Le 3 juillet, les armes sont suspendues et l'armée française doit se retirer au-delà de la Loire. Le 7 juillet, Blücher entre dans Paris, le lendemain c'est au tour de Louis XVIII. Le 15 juillet, Napoléon se rend aux Anglais à Rochefort. Le 21 juillet, le dépôt des officiers retraités se trouvant à Bourges reçoit l'ordre de se rendre à Limoges, commandé par le capitaine Gerbe. Le 28 août, "en conséquence de l'ordonnance de sa Majesté, du 1<sup>er</sup> août", Jacques Gerbe est autorisé à rentrer dans ses foyers, à Bourg, après plus de 35 années d'activité militaire dont 23 ans de campagne de guerre.

- Ce n'est qu'en mars 1816, qu'il connaîtra le montant de sa retraite : 600 francs, soit 50 francs par mois ; un capitaine placé d'office en non activité - demi-solde - touchait 73 francs<sup>11</sup>. A Bourg, il retrouve sa sœur Agathe qui avait été mariée à 16 ans avec un tisserand, Guillaume Puthod. Leur mère était décédée en 1785. Fin 1818, un poste de brigadier forestier lui est attribué à Meximieux, au titre des emplois réservés puisqu'il a fait au moins cinq ans de campagnes militaires.

République Française.  
Département de la Guerre.  
**Commission**  
d'Officier dans les Compagnies de Canonniers Gardes-côtes.

Le Ministre de la Guerre, sur l'avis de la Commission, a autorisé le 27 1816  
à l'effet de servir d'appointement, au Capitaine Gerbe, dans la somme  
de 600 francs, par an, pour sa retraite, sur le solde des Canonniers, et pour  
l'indemnité de 73 francs, par an, pour sa retraite, sur le solde des Canonniers  
et pour la somme de 50 francs, par an, pour sa retraite, sur le solde des Canonniers  
de la République.  
Le Ministre de la Guerre.

Commission de capitaine à Nantes garde-côte de Gerbe,  
Signée par le maréchal Berthier  
Coll. J.Gerbe

Mais toutes ces années de guerre, d'épreuves physiques et sans doute d'exaltation politique ont finalement raison de lui : il décède le 4 janvier 1821, à trois heures du matin à l'hôpital de Bourg, dans un grand dénuement. Il laisse un fils de 14 ans et une veuve qui obtient, fin 1822, le versement d'une pension de reversion, soit 300 francs. La demande, établie par le juge de paix, précise : "dame Jeanne Adélaïde Bourdeau veuve de M. Jacques Gerbe ancien capitaine retraité... nous a déclaré qu'avant la mort de son mari, l'unique moyen d'existence qu'avaient ce dernier, elle et leur fils, était la pension de son mari ; que cette pension avait même été reconnue insuffisante par l'autorité puisque le Sr Gerbe avait été admis au dépôt de charité où il est mort. Comme il ne laissait aucun mobilier, il n'a point été fait d'inventaire au moment de son décès, après lequel son fils a été placé au dépôt de charité ; qu'elle n'existe depuis, elle-même, qu'au moyen de secours particuliers et annuels qu'on lui a accordés". Malgré ces difficultés réelles, la veuve du capitaine exercera la profession de lingère et son fils sera instituteur.

### LES HUSSARDS DE LA MORT

Le décret du 12 juin 1792, prévoit la formation, à Paris, de 2 compagnies de hussards, composées de jeunes gens qui financent leur uniforme et leur équipement. Cet escadron prend le nom de hussards de la mort, en réponse à la menace que fait planer sur Paris le duc de Brunswick. Les premiers hussards s'organisent dès le 28 juillet. Ils sont cantonnés à l'école militaire. Les chevaux proviennent de la Garde Constitutionnelle dissoute en mai. L'effectif théorique de l'escadron est de 110 hommes. De fait, après les combats, l'escadron des hussards de la mort comportera que 70 hommes dans la 1<sup>re</sup> compagnie et 61 dans la seconde. L'escadron quitte Paris, le 2 septembre 1792, sous les encouragements de la foule et se rend à l'armée du centre sous les ordres de Kellermann. Réuni à l'armée du Nord de Dumouriez, les hussards de la mort assistent à la bataille de Valmy, ils s'emparent de Longwy puis de Verdun le 1<sup>er</sup> octobre. Le 5 décembre, ils prennent Sarrebourg et le 13, Pilligen. Ils sont à Wavren et Hanm, mais échouent devant Trèves. Durant l'hiver 1792/93, alors que les effectifs sont gravement amoindris, l'escadron prend ses quartiers d'hiver à Sarrelouis. Conscients de ne plus être en mesure de combattre de par leur faible nombre, les hussards de la mort envoient une pétition, à la Convention où ils demandent à être réunis à un régiment de chasseurs à cheval. En 1793, les hussards de la mort prennent leurs quartiers à Thionville, Toul et Phalsbourg, où ils reçoivent l'ordre, le 13 mars, de se rendre à Fontainebleau pour être amalgamé, suivant le décret du 5 mars et leur vœu, au 13<sup>e</sup> régiment de chasseurs. Lors de leur voyage, le capitaine Bonnet est emprisonné à Nancy pour incompétence, le 11 avril. Le 25, les hussards de la mort arrivent à Fontainebleau où ils sont passés en revue par Chateauneuf Random avant d'être supprimés. C'est au même moment qu'éclatent les premiers troubles en Vendée, aux quels les hussards de la mort ne participeront pas en tant que tels, étant dissous.



Hussard de la Mort,  
1793

[www.napoleon-series.org](http://www.napoleon-series.org)

<sup>10</sup> Sans doute intègre-t-il une compagnie de canonniers vétérans, mais dans tous les cas il est rappelé durant les Cent Jours et par sa présence à Paris, marque son approbation au régime Bonapartiste et son rejet du royalisme.

<sup>11</sup> Soit réservé, par l'administration royale, aux officiers "traîtres" de 1815.